

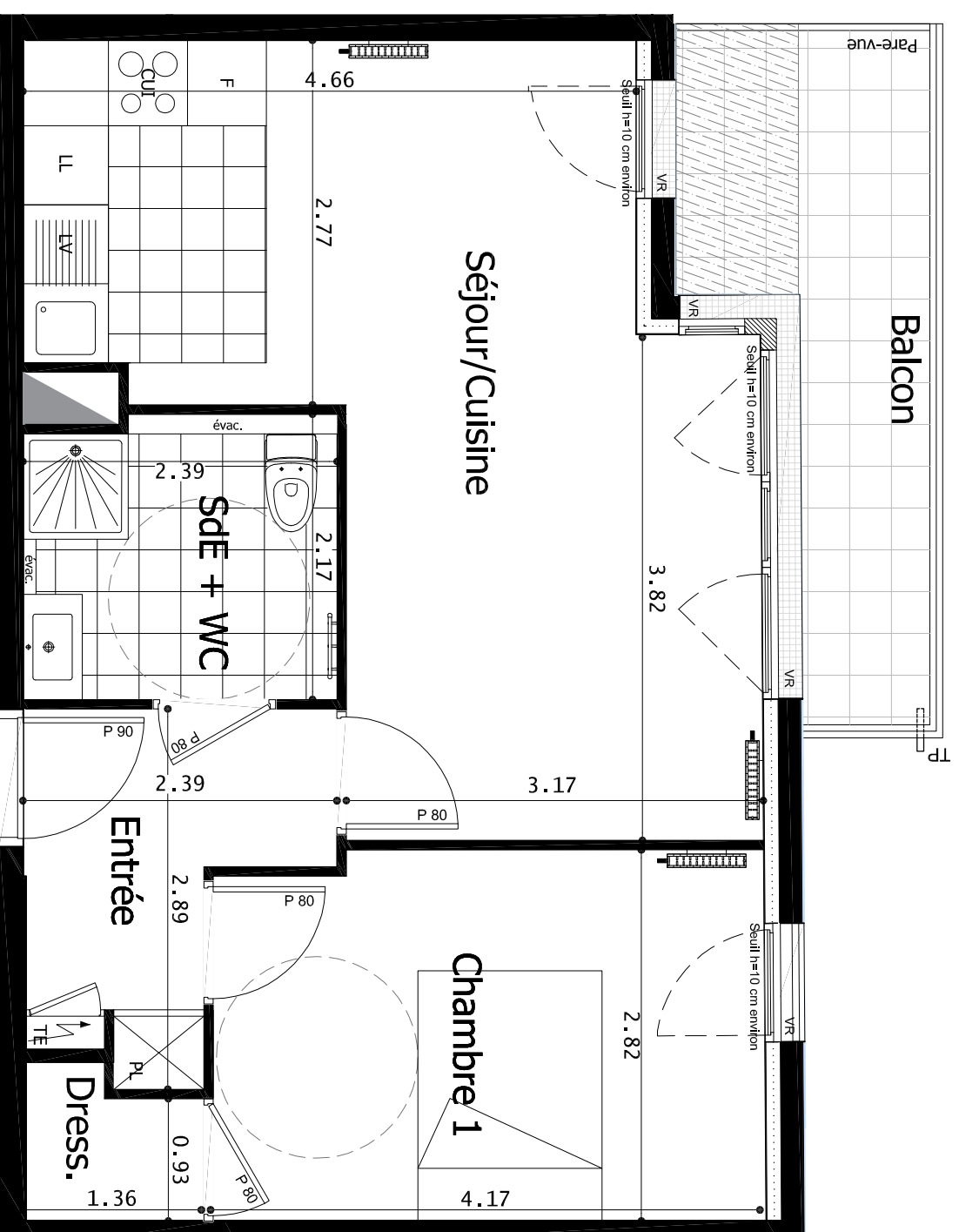
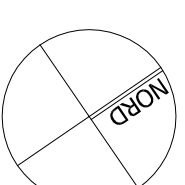
SURFACES HABITABLES	
SEJOUR/ CUISINE	23,79 m <sup>2</sup>
ENTREE	4,78 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,62 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU+ WC	4,86 m <sup>2</sup>
DRESSING	1,43 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>46,48 m<sup>2</sup></b>

SURFACES ANNEXES	
BALCON	7,06 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>7,06 m<sup>2</sup></b>

Date: Octobre 2017      Indice : 0

**LEGENDE**

F	Fenêtre
PF	Porte Fenêtre
AV	Allège vitrée
VR	Volet Roulant
TE	Tableau Electrique
LL	Lave-Linge
LV	Lave-Vaisselle
CUI	Cuisinière
F	Réfrigérateur
TRI	Poubelle de tri
///	Faux-Plafond
HSP	Hauteur Sous Plafond
PL	Placard
HSPo	Hauteur Sous Poutre
EP	Evacuation des eaux pluviales
TP	Trop Plein



**A-44**



**NOTA**

- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les surfaces et les cotes indiquées (dimensionnelles et architecturales) sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les soffites, faux-plafonds, rampants, galeries, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
- Les couatillages, rebordages, regards, ne sont pas figurés.
- Les plantations figurant sur le plan de présentation ou les sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type.
- Des modifications inhérentes ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
- La surface habitable comprend les placards.
- Les emplacements marchistes sont en pointillés mais appareils ne sont pas fournis.
- Les cotés de la chambre P.H.F., et les toits sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handispéc.
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les cotés de la chambre P.H.F., et les toits sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handispéc.

**PANORAMIQ'**  
9, Avenue Saint Maurice du Valais  
30-32, Avenue du Chemin de Presles  
94 410 SAINT-MAURICE

Date

Nom du réservataire

VISA du réservataire

VISA du réservant